



Police de Liège : Bulletin de Mobilité

Commissariat Début	Fin Prévue	Endroit - Nature - Commentaires
0 LIDAR		Quai de la Dérivation
13/11/2018	19/11/2018	<u>Contrôle de vitesse - LIDAR</u>
<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau	<input checked="" type="checkbox"/> Prolongé	Pour le compte de : <i>Notre LIDAR se trouve quai de la Dérivation. Roulez en toute prudence et pensez à lever le pied.</i>
0 RADAR		Liège.
14/11/2018	20/11/2018	<u>Les contrôles de la vitesse - RADAR.</u>
<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau	<input checked="" type="checkbox"/> Prolongé	Pour le compte de : --- <u>Mercredi 14 novembre 2018 : rue Winston Churchill</u> <u>Jeudi 15 novembre 2018 : rue de Hesbaye</u> <u>Vendredi 16 novembre 2018 : quai Henri Borguet</u> <u>Samedi 17 novembre 2018 : quai de Wallonie</u> <u>Dimanche 18 novembre 2018 : rue Ernest Solvay</u> <u>Lundi 19 novembre 2018 : boulevard Gustave Kleyer</u> <u>Mardi 20 novembre 2018 : rue Renardi</u>
ANGLEUR		Rue Del Rodje Cinse, route du Condroz, Grande Traverse, boulevard de Colonster, Bretelle d'accès, avenue Bois Saint-Jean et Chemin des Chevreuils

Commissariat Début	Fin Prévue	Endroit - Nature - Commentaires
-----------------------	---------------	---------------------------------

19/09/2018	30/11/2018	pose de cables et armoires
<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau	<input type="checkbox"/> Prolongé	<p>Pour le compte de : RESA</p> <p><u>Du mercredi 19/09/18 au vendredi 30/11/18 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La circulation véhiculaire est maintenue; - Les traversées de voirie s'effectuent par demi-chaussée; - Si nécessaire, le passage alterné de la circulation véhiculaire est régi par signaux routiers.

AVROY		rue du Mery, place des Carmes et rue des Clarisses AVENANT PROLONGATION
30/10/2018	14/12/2018	réfection des impétrants
<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau	<input checked="" type="checkbox"/> Prolongé	<p>Pour le compte de : RESA GAZ</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Du lundi 05 novembre 2018 au vendredi 14 décembre 2018:(PROLONGATION)</u> • Fermeture de la rue du Mery à hauteur du rond-point des Chiroux et mise en cul de sac double sens de circulation de la rue du Mery depuis la place du Vingt Août. • <i>L'approche du chantier est annoncée et la vitesse limitée à 30 Km/Hr.</i>

CENTRE		Rue Féronstrée à hauteur du n° 54 (travaux de démolition d'un étage d'immeuble) et rue Saint-Jean-Baptiste (installation d'une zone de chantier) à 4000 Liège
24/09/2018	22/12/2018	Travaux de démolition d'un étage d'immeuble et à cette fin: installation d'une zone de chantier.
<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau	<input type="checkbox"/> Prolongé	<p>Pour le compte de : Particulier</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Une zone de chantier sera aménagée rue Saint-Jean-Baptiste, au carrefour avec la rue Féronstrée.</u> Une largeur de passage minimale de 4 mètres sera laissée en permanence en chaussée afin de maintenir la circulation véhiculaire (excepté le 17/10/2018 entre 6h et 20h). A cette fin, les emplacements de stationnement en opposition (côté Décathlon) seront interdits à l'arrêt et au stationnement. (Soit: tous les emplacements horodateurs, cars et taxis). • Les 4 emplacements réservés "Taxi" seront reproduits à l'identique rue Féronstrée au départ du n° 63. Les bulles à verre seront déplacées au début de la zone horodateurs (côté quai de la Batte). Les entrées carrossables des commerces se trouvant rue Saint-Jean-Baptiste seront accessibles dès que nécessaire et ce, dans le cadre des

Commissariat
Début

Fin
Prévue

Endroit - Nature - Commentaires

livraisons de ces commerces restant en activité durant le chantier.

- **Le 17/10/2018 entre 6h et 20h.**

Installation d'une GRUE-TOUR dans la zone de chantier aménagée rue Saint-Jean-Baptiste.

La **rue Saint-Jean-Baptiste** sera **fermée HERMETIQUEMENT** à la circulation véhiculaire et l'arrêt et / ou le stationnement y seront totalement interdits. L'acheminement de cette grue-tour se fera par semi-remorques arrivant et repartant par le quai de la Batte.

• **Déviations mises en place**

L'accès à la rue Féronstrée se fera via la rue Léopold.

L'accès au quai de la Batte se fera via la rue Féronstrée en empruntant la rue Hongrée.

CENTRE

Place de la Cathédrale n°18

14/11/2018

16/11/2018

placement d'une grue de montage et rénovation de la cathédrale Saint-Paul

Pour le compte de :

Du mercredi 14 novembre 2018 au vendredi 16 novembre 2018 entre 05 h 00 et 21 h 00:

Fourchette large en fonction des conditions météorologiques.

- Une grue mobile sera installée **place de la Cathédrale** à hauteur du magasin Zara dans la bande de circulation.
- Le tronçon de la **place de la Cathédrale** entre la **rue Pont d'Avroy et le Tournant Saint-Paul** (carrefour exclus), sera fermé à la circulation véhiculaire.
- L'arrêt et le stationnement seront interdits de part et d'autre.
- Une déviation sera mise en place via la **rue Pont d'Avroy**.
- Une déviation permettant l'accès au parking Cathédrale se fera par la **rue Pont d'Avroy, boulevard d'Avroy, la traverse Destenay, retour boulevard d'Avroy, rue Hazinelle, rue Tournant Saint-Paul et place de la Cathédrale.**
- **L'accès à l'entrée du parking Cathédrale sera maintenu en permanence.**

CHENEE

Quai HENRI BORGUET à hauteur du pont de chemin de fer infrabel enjambant la rue de la Vesdre, opposé au n°129.

Commissariat Début	Fin Prévue	Endroit - Nature - Commentaires
-----------------------	---------------	---------------------------------

31/07/2018	30/11/2018	<p><u>Création d'une passerelle.</u></p> <p>Pour le compte de : SPW</p> <p><u>Du 31 juillet 2018 au 30 novembre 2018 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La circulation véhiculaire sera maintenue mais <u>ramenée sur la seule bande de circulation</u> de gauche. • Limitation de vitesse à 30 km/h.
<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau	<input type="checkbox"/> Prolongé	

CHENEE		Avenue Reine Astrid
1/10/2018	30/09/2019	<p><u>Rénovation complète de voirie et pose de nouveaux impétrants</u></p> <p>Pour le compte de : Ville de Liège</p> <p><u>Phase 1 : depuis la rue Belvaux jusqu'au numéro 55 (l'îlot avec monument).</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Mesures de circulation : valables jusqu'à SEPTEMBRE 2019.</u> • La circulation véhiculaire sera interdite durant les heures de travail (07 h 00 - 17 h 00), de part et d'autre de la rue. • L'avenue Reine Astrid sera mise en voie sans issue et double sens de circulation. • Des déviations seront instaurées: L'une vers les rues Haute Wez, des Merwettes et avenue des Coteaux. L'autre vers l'avenue Jean Hans, place de la Liberté et rue Belvaux. <p><u>Du 05 novembre 2018 au 16 novembre 2018:</u> La circulation véhiculaire dans la rue Belvaux sera alternée par des feux tricolores de circulation à hauteur de l'avenue Reine Astrid.</p> <p><u>Du 15 octobre 2018 au 15 décembre 2019:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'accès des riverains de l'avenue Reine Astrid se fera uniquement par le haut de l'avenue et devra être possible en dehors des heures de chantier. • L'avenue des Coteaux sera mise en sens unique de circulation au départ de la place Hector Denis. • La proximité de la zone de chantier est annoncée et la vitesse limitée à 30 Km/Hr. • Durée totale du chantier, environ 2 ans.
<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau	<input type="checkbox"/> Prolongé	

AVENANT 1 :**Mesures de circulation complémentaires valables jusqu'au 30 novembre 2018.**

- **L'arrêt et le stationnement seront interdits rue de la Haminde, de part et d'autre de la rue, dans sa partie comprise entre l'avenue Reine Astrid et la rue Lovinfosse.**
- **L'arrêt et le stationnement seront interdits avenue Reine Astrid, de part et d'autre de la rue, sur une longueur de 15 mètres depuis l'angle formé avec la rue de la Haminde et la rue Lovinfosse de part et d'autre de la rue, sur une longueur de 15 mètres depuis l'angle formé avec la rue de la Haminde.**

CHENEE

1/11/2018

30/11/2018

Quai Henri Borguet (pont de chemin de fer-côté Vaux) PROLONGATIONPose d'une nouvelle passerelle

Pour le compte de : SPW

Du jeudi 01 novembre 2018 au vendredi 30 novembre 2018 :(PROLONGATION)

- **Le quai Henri Borguet sera mis en voie sans issue et en double sens de circulation au départ des rues des Grands-Prés et du Bateau.**
- **Des déviations seront instaurées vers la rue des Grands-Prés, boulevard de Beaufraipont, rue de la Station, quai Henri Borguet, rue de la Révision et la rue du Bateau.**
- **La vitesse sera limitée à 30 Km/Hr à proximité du chantier.**

CHENEE

8/11/2018

14/11/2018

Carrefour des rues des Mauvaises Vignes, du Centenaire et du ProgrèsRaclage et pose tarmac

Pour le compte de : Ville de Liège

Mesures de circulation générale valables le 08 novembre 2018 et du 13 au 14 novembre 2018:

- **La circulation véhiculaire sera interrompue par demi-carrefour (Mauvaises Vignes-Centenaire et Centenaire-Progrès).**
- **Des déviations seront instaurées vers les rues Fraiche, du Progrès, Centenaire et de la Rainette (premier carrefour) et Mauvaises Vignes vers les rues des Bedennes, Gaillarmont et Centenaire (deuxième carrefour).**
- **La proximité de la zone de chantier est annoncée et la vitesse limitée à 30 Km/Hr.**

GUILLEMINS

7/11/2018

5/12/2018

Rue du plan incliné entre la place des Guillemins et la rue Simonon

Pose de chambre de visite et gaines HDPE

Pour le compte de : PROXIMUS

Du mercredi 07 novembre 2018 au mercredi 05 décembre 2018:

- La circulation véhiculaire sera maintenue.
- **L'arrêt et le stationnement des véhicules seront interdits entre la place des Guillemins et la rue Simonon côté impair.**
- La traversée de voirie prévue à hauteur du n° 113 sera réalisé par demi-voirie entre **09 h 00 et 15 h 30.**
- La proximité de la zone de chantier est annoncée et la vitesse limitée à **30 Km/Hr.**

 Nouveau Prolongé

GUILLEMINS

14/11/2018

14/11/2018

Au Guillemins: rue Côte d'Or, pont des Modeleurs ainsi qu'à Chênée: rue Haute-Wez, rue des Trois Grands et rue du Falchena

curage des avaloirs

Pour le compte de : Ville de Liège

- A partir de 06 h 30, curages des avaloirs dans les artères précitées.
- **Attention aux interdictions de stationner !**

 Nouveau Prolongé

JUPILLE		Avenue de Jupille et la rue de Droixhe.
17/10/2018	31/10/2019	<u>Réparation d'égoutage.</u>
<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau	<input checked="" type="checkbox"/> Prolongé	<p>Pour le compte de : Ville de Liège</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Du mercredi 17 octobre 2018 au jeudi 31 octobre 2019: AVENANT</u> • <i>L'avenue de Jupille, dans son tronçon non concerné, est mise en double sens de circulation.</i> • <i>Rue de Droixhe, le sens de circulation véhiculaire est interdit en direction de l'avenue de Jupille (le sens autorisé allant de Jupille vers Droixhe).</i> • <i>Les usagers voulant se rendre à Jupille au départ de Droixhe sont déviés via l'avenue Georges Truffaut.</i> • <i>L'approche du chantier est annoncée et la vitesse limitée à 30 Km/Hr .</i>

JUPILLE		Rue Bihet
5/11/2018	21/12/2018	<u>Réfection de trottoir, de filets d'eau et de voirie</u>
<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau	<input type="checkbox"/> Prolongé	<p>Pour le compte de : Ville de Liège</p> <p><u>Du lundi 05 novembre 2018 au vendredi 21 décembre 2018:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Rue Bihet, la circulation véhiculaire sera maintenue uniquement dans le sens descendant (de la rue Charlemagne vers la rue de Visé).</i> • <i>Une déviation sera instaurée depuis le pied de la rue Bihet vers la rue Charlemagne.</i> • <i>L'accès des riverains sera maintenu.</i> <p>• <i>Pour info: le tronçon de la rue Charlemagne compris entre la rue de Visé et la rue Bihet reste en sens unique de circulation (sens Visé vers le haut de la rue Bihet) jusqu'au 07 novembre au plus tard.</i></p> <p>• <i>La proximité de la zone de chantier est annoncée et la vitesse limitée à 30 Km/Hr.</i></p>

Commissariat Début	Fin Prévue	Endroit - Nature - Commentaires
-----------------------	---------------	---------------------------------

JUPILLE		Fermeture du Pont Barrage (/ rue de l'Île Monsin).
13/11/2018	15/11/2018	<u>Réhabilitation du Barrage MONSIN. Durée des travaux 4 ans.</u>
<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau	<input type="checkbox"/> Prolongé	Pour le compte de : SPW VOIE NAVIGABLE
<u>PHASE 1 : Du lundi 28 mai 2018 au vendredi 01 juin 2018 :</u>		
<ul style="list-style-type: none"> • Le Pont Barrage est fermé à la circulation. • Déviation & passage d'une rive à l'autre de la Meuse ou du Canal Albert via : Pont de l'Atlas V à Droixhe ou Pont de Wandre à Wandre-Herstal. 		
<u>PHASE 2 : Du mardi 13 novembre 2018 au jeudi 15 novembre 2018 :</u>		
<ul style="list-style-type: none"> • Le Pont Barrage de l'Île Monsin sera mis en sens unique de circulation véhiculaire - le sens venant de Liège vers l'Île Monsin sera maintenu. • Des déviations seront instaurées via le Pont Atlas. 		

OUTREMEUSE		Rue des Tanneurs
5/11/2018	16/11/2018	<u>Remise à niveau de trapillon(s) et réfection de voirie</u>
<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau	<input type="checkbox"/> Prolongé	Pour le compte de : Ville de Liège
<u>Du lundi 05 novembre 2018 au vendredi 16 novembre 2018:</u>		
<ul style="list-style-type: none"> • La rue des Tanneurs sera INTERDITE à la circulation véhiculaire durant les heures de chantier (08 h 00 - 16 h 30). • La circulation sera rétablie en dehors des heures de travail. • Le Quai Sainte Barbe sera mis en voie sans issue et en double sens de circulation au départ de la place Sainte Barbe. • La rue Devant les Ecoliers sera mise en voie sans issue et en double sens de circulation au départ de la place Jehan Lebel. • Le sens de circulation du tronçon de la place Sainte Barbe entre le quai Sainte Barbe et la rue des Tanneurs sera inversé. • La proximité de la zone de chantier est annoncée et la vitesse limitée à 30 Km/Hr. 		

Commissariat Début	Fin Prévue	Endroit - Nature - Commentaires
-----------------------	---------------	---------------------------------

ST LÉONARD

Rue Renardi n° 81

5/11/2018

16/11/2018

Réparation d'égouttage

Pour le compte de : Ville de Liège

Du lundi 05 novembre 2018 au vendredi 16 novembre 2018 inclus :

- **Rue Renardi**, la circulation véhiculaire sera maintenue mais déviée sur la bande de stationnement.
- L'arrêt et le stationnement des véhicules seront interdits **rue Jolivet** du numéro 42 au numéro 48.
- La proximité de la zone de chantier est annoncée et la vitesse limitée à **30 Km/Hr**.

Nouveau

Prolongé

STE MARGUERITE

Rue Bidaut et rue Dehin

5/11/2018

23/11/2018

Réfection de voirie

Pour le compte de : Ville de Liège

Du lundi 05 novembre 2018 au vendredi 23/11/2018:

- Le chantier consiste à remplacer le totalité de la couche en pavés par un revêtement hydrocarboné. Il se tient depuis l'angle constitué par la **rue Bidaut** et la **rue de l'Aumonier** sur une distance d'environ 200 mètres jusqu'au numéro 79 de la **rue Dehin**.
- Le chantier se décomposera en deux phases tendant à limiter au maximum les inconvénients en décollant.

PHASE 1, du lundi 05 novembre 2018 au dimanche 18 novembre 2018:

- Cette phase implique la **rue Bidaut** depuis le carrefour avec la **rue de l'Aumonier** jusqu'au carrefour avec la **rue Général Bertrand** sur toute la largeur de la rue.
- La circulation véhiculaire sera **INTERROMPUE** de manière **HERMETIQUE** **rue Dehin** (sens vers la **rue Bidaut**).
- Une pré-signalisation sera installée à hauteur de la desserte menant vers **l'avenue de Fontainebleau** limitant l'accès à la **rue Dehin** à la seule circulation locale et la plaçant en voie sans issue.
- La circulation véhiculaire provenant de la **rue Dehin** sera détournée par la desserte menant vers **l'avenue de Fontainebleau, la rue Bagolet, la rue Jules de Lamine** pour rejoindre la **rue Saint Laurent**.
- La sortie " **Saint Laurent** " de la **rue Bagolet** restera ouverte mais sera **HERMETIQUEMENT** fermée à hauteur du tourne à droite menant vers les **rues Wiertz et de l'Aumonier**.
- La **rue Bidaut**, dans sa partie comprise entre la **rue Saint Laurent** et la **rue de l'Aumonier** restera en sens unique de circulation et sera placée en voie sans issue et limitée à la seule circulation locale.

Nouveau

Prolongé

- Le tronçon de la **rue Bidaut** compris entre la **rue Plumier** et la **rue de l'Aumonier** sera placé en double sens de circulation, voie sans issue et limitée à la seule circulation locale.
 - Le tronçon de la **rue Wiertz** compris entre la **rue Plumier** et la **rue Bidaut** sera placé en double sens de circulation, voie sans issue et limitée à la seule circulation locale.
 - La **rue de l'Aumonier** sera placé en double sens de circulation, voie sans issue et limitée à la seule circulation locale.
 - Le tronçon de la **rue du Général Bertrand** compris entre la **rue Bidaut** et la **rue Waroux** sera placé en double sens de circulation, voie sans issue et limitée à la seule circulation locale.
 - La circulation véhiculaire provenant de la **rue Wazon** sera redirigée vers la **rue Saint Laurent, la A602, la rue Jules de lamine, la rue Bagolet puis la rue Dehin** dont l'accès restera ouvert durant cette phase du chantier.
 - L'arrêt et le stationnement des véhicules seront interdits à hauteur du chantier, de part et d'autre de la chaussée.
- **PHASE 2 du lundi 19 novembre 2018 au vendredi 23 novembre 2018:**
- Cette phase implique la demi-voirie de la **rue Dehin** comprise entre le carrefour avec la **rue du Général Bertrand** et le numéro 79.
 - La circulation véhiculaire venant de la **rue Dehin** vers la **rue Bidaut** reste **INTERROMPUE** de manière **HERMETIQUE** la déviation en place reste inchangée.
 - La sortie " **Saint Laurent** " de la **rue Bagolet** restera ouverte mais sera **HERMETIQUEMENT** fermée à hauteur de l'îlot menant vers la **rue Dehin**.
 - Les accès aux **rues Bidaut, Général Bertrand, Wiertz et de l'Aumonier** seront **réouverts**.
 - L'arrêt et le stationnement seront interdits **rue Bidaut** entre le numéro 96 de la rue et le carrefour avec la **rue du Général Bertrand**.
- L'arrêt et le stationnement seront interdits **rue Wiertz** entre le numéro **48** et l'angle de la **rue Bidaut**.
- **PHASE 2B**
- Cette partie de la phase 2 intervient en final.
 - La circulation véhiculaire sera **INTERROMPUE** de manière **HERMETIQUE** de la même manière que celle prévue pour la phase 1.
 - La sortie " **Saint Laurent** " de la **rue Bagolet** sera fermée de manière **HERMETIQUE** et la circulation véhiculaire détournée vers l'**avenue de Fontainebleau**.
 - La proximité de la zone de chantier est annoncée et la vitesse limitée à **30 KM/Hr** .

STE WALBURGE

10/08/2018

31/12/2018

Les boulevards Jean De Wilde et Fosse Crahay.

Réaménagement complet de la voirie pour la création d'un parking et un itinéraire relai entre Rocourt, l'E313 et Vottem.

PHASE 3 : aménagement de la hanche SUD du rond-point N655-Jean De Wilde - Fosse Crahay

Pour le compte de : SRWT

 Nouveau Prolongé

- L'accès au **boulevard Fosse Crahay** est neutralisé au départ du giratoire créé au **carrefour E313-N655-Visé-Voie**.
-Une déviation véhiculaire est planifiée en direction du centre de Vottem.
- Sur la **N655**: la circulation véhiculaire est maintenue sur une bande de circulation et dans les deux sens sur la voirie définitive assurant la liaison entre le giratoire précité et le boulevard Jean de Wilde., tandis que sur l'autre voirie définitive, un seul sens de circulation dans le sens SUD NORD donne accès au rond-point précité au départ du boulevard Fosse Crahay.

STE WALBURGE

10/09/2018

30/11/2018

Rue de Campine, Jean-Haust, du Limbourg et Auguste Donnay.

Aménagement de voirie

Pour le compte de : Ville de Liège

 Nouveau Prolongé**Phase 1**

Travail au niveau **rue de Campine** côté impair, **rue du Limbourg** et **rue Auguste Donnay** (de chaque côté)

Du lundi 10 septembre au vendredi 30 novembre 2018 :(PROLONGATION)

- La circulation véhiculaire est maintenue dans les deux sens et le passage des véhicules **rue de Campine** est réglé par signaux routiers voire feux tricolores de chantier;
- L'arrêt de bus est reporté en amont;
- **Les rues du Limbourg et Auguste Donnay sont fermées hermétiquement à leur jonction avec la rue de Campine;**
- La rue du **Limbourg** est mise en voie sans issue et double sens de circulation au départ de l'**Avenue Victor Hugo**;
- La rue **Jean Riga** est mise en voie sans issue et double sens de circulation au départ du **boulevard des Hauteurs**;
- La rue **Auguste Donnay** est mise en voie sans issue et double sens de circulation au départ de la **rue Léonard Terry**;

- *Des déviations sont instaurées.*

Phase 2

Travail au niveau des trottoirs rue de Campine côté pair et rue Jean Haust (de chaque côté) mesures de circulation complémentaires

Du mardi 09 octobre au vendredi 26 octobre 2018 :

- *Rue de Campine, la circulation véhiculaire sera maintenue dans les deux sens et le passage des véhicules sera réglé par des feux tricolores de chantier.*
- *Le tronçon de la rue Jean Haust amenant à la rue de Campine est mise en voie sans issue et en double sens de circulation.*

Phase 3

Réfection de la voirie rue de Campine au carrefour avec les rues Jean Haust, Auguste Donay et du Limbourg.

Mesures de circulation valables du lundi 29 octobre 2018 au vendredi 09 novembre 2018.

- *La rue de Campine sera mise en voie sans issue au départ de l'avenue Victor Hugo et de la rue de l'Académie.*
- **Un plan de circulation provisoire sera mis en place:**
- *Le Chemin de la Citadelle sera mis en sens unique de circulation (rue Montagne Sainte Walburge vers le boulevard du Douzième de Ligne)*
- *Rue Montagne Sainte Walburge, le tronçon compris entre le Chemin de la Citadelle et la rue Sainte Walburge sera mis en sens unique de circulation (de la rue Sainte Walburge vers le Chemin de la Citadelle).*
- **Boulevard du Douzième de Ligne, le sens de circulation en direction des rues Sainte Walburge et Montagne Sainte Walburge sera MAINTENU.**

Le sens de circulation venant de la rue Sainte Walburge en direction du boulevard du Douzième de Ligne (CHR) sera interdit et dévié via les rues Montagne Sainte Walburge et Chemin de la Citadelle afin de réintégrer ce dernier.

- **Avenue Victor Hugo, le tronçon compris entre le boulevard des Hauteurs sera mis en circulation << réservée >> aux riverains, bus et CHR .**
- *Les portions de la rue Jean Haust vers la rue de Campine restent en voie sans issue et en double sens de circulation.*

Vitesse limitée à 30 km/h.

A hauteur, en opposé et où cela s'avère nécessaire, l'arrêt et le stationnement pourront être interdits.

Nouveau Prolongé

Pour le compte de :

AVROY

18/04/2017

31/12/2018

Artère fermée : Place des Béguinages, entre rue Lambert le Bègue /rue Stéphany & rue Trappé.Travaux de construction de la nouvelle "Piscine Jonfosse". Démolition d'immeubles & aménagement du terrain sis entre Jonfosse-Stéphany-Lambert le Bègue. Nouveau Prolongé

Pour le compte de : Ville de Liège

Du mardi 18 avril au vendredi 29 décembre 2017.Prolongé du 30 décembre 2017 au lundi 31 décembre 2018.

- La Place des **Béguinages** est **fermée entre rue Lambert le Bègue/rue Stéphany & rue Trappé.**
 - La rue **Lambert le Bègue** est **fermée à la jonction de la Place des Béguinages/rue Stéphany & accessible en double sens de circulation locale via rue Lonhienne/rue Sur la Fontaine.**
 - La rue **Trappé** est accessible en voie à **sens unique depuis (rue Lonhienne-rue Sur la Fontaine/) rue Frère Michel vers & jusque rue Rutxhiel, puis en double sens de circulation entre rue Rutxhiel & rue Saint Gilles.**
 - La rue **Stéphany** est accessible en voie à **sens unique depuis rue Jonfosse vers & jusque rue Lambert le Bègue.**
 - Prenez garde aux nombreuses interdictions de l'arrêt &/ou du stationnement dans cette zone, au risque de voir votre véhicule dépanné (rue **Jonfosse** - rue **Pouplin** - rue **Stéphany** - Place des **Béguinages** - rue **Frère Michel** - rue **Trappé** - rue **Lambert le Bègue**) !
- (Fin du chantier prévue : 1^{er} trimestre 2019).**

Commissariat Début	Fin Prévue	Endroit - Nature - Commentaires
-----------------------	---------------	---------------------------------

AVROY GUILLEMINS

Le terre-plein central du Boulevard d'Avroy, entre rue Hazinelle & rue des Guillemins.

La "Foire d'octobre" - 2018.

26/09/2018

18/11/2018

Pour le compte de : ---

Nouveau

Prolongé

Du samedi 06 octobre 2018 au dimanche 11 novembre 2018

La traditionnelle "Foire d'octobre" se tient à Liège, sur le terre-plein central du boulevard d'Avroy.

Pour le montage et le démontage de la "Grande Roue"

Les 28,29 et 30 septembre 2018 de 09h à 15h (Montage) et les 12 et 13 novembre 2018 de 9h à 15h (Démontage) :

- La bande de circulation de gauche de la Traverse Botanique est neutralisée;
- La circulation est interdite à tout conducteur Traverse des Augustins.

Pour le montage et démontage de certains "grands métiers"

Les 1 et 2 octobre de 9h à 15h, le 3 octobre de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h, les 12 et 13 novembre 2018 de 09h à 15h, le 14 novembre 2018 de 09h à 11h30 et de 13h30 à 16h :

- La bande de circulation de gauche de la Traverse Botanique et Rogier sont neutralisées.

- Pour votre sécurité & pour celle des piétons qui se déplacent sur le Champ de Foire, **abordez l'ensemble de cette zone très prudemment & particulièrement les Traverses (Destenay-Augustins-Botanique-Charlemagne...).** **Attention : les Bus continuent à circuler en Site Propre...**

- **Enfin, veillez à bien respecter la signalisation interdisant le stationnement ou la signalisation réservant les emplacements aux Personnes à Mobilité réduite aux alentours du Champ de Foire, au risque de voir votre véhicule dépanné...**

JUPILLE

Place Hors-Ville, rue Marie-Louise Naveau, rue Armand Michaux, rue Rodgy-Thier, rue des Trixhes et rue des Godets

Commissariat Début	Fin Prévue	Endroit - Nature - Commentaires
-----------------------	---------------	---------------------------------

3/09/2018	31/05/2019	<p><u>Renouvellement des installations gaz.</u></p> <p>Pour le compte de : RESA GAZ</p> <p><u>Ce chantier va se dérouler en 3 phases</u></p> <p><u>Phase 1 du lundi 3 septembre 2018 au vendredi 16 novembre 2018, cette phase impacte :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - la Place Hors-Ville entre la rue Marie-Louise Naveau et le n°13 (limite des escaliers) de la place Hors-Ville. Une traversée de voirie est prévue rue Marie-Louise Naveau dans l'axe de la place hors-Ville. - La rue Armand Michaux côté paire entre les n° 24 et 90 et côté impaire entre les n° 57 et 113 de la rue; - La partie de Rodgy-Thier entre les n°32 et 36 de la rue Armand Michaux jusqu'au n° 2 de Rodgy-thier; - Une traversée de voirie est prévue à hauteur du n°86 de la rue Armand Michaux. <p><u>Phase 3 du 08 octobre 2018 au 31 décembre 2018.</u></p> <p>Cette phase impacte précisément :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La rue des Trixhes depuis le carrefour avec la rue Jean Hermesse jusqu'au carrefour avec la rue des Godets . - Quatre traversées de voirie sont prévues, une, rue Marie Louise Naveau à l'angle avec la rue des Trixhes et les trois autres à hauteur des numéros 34, 68 et 90 de la rue des Trixhes. - La rue des Trixhes sera placée en sens unique de circulation dans le sens de la montée, soit depuis le carrefour qu'elle forme avec la rue Jean Hermesse jusqu'au carrefour qu'elle forme avec la rue Armand Michaux. -La rue Marie Louise Naveau sera limitée à la seule circulation locale. <p>La circulation véhiculaire sera maintenue. Les traversées de voirie s'effectueront par demi-chaussée et sera régi par signaux routiers.</p> <p>Un avenant reprendra les phases suivantes.</p>
<input type="checkbox"/> Nouveau	<input checked="" type="checkbox"/> Prolongé	

STE MARGUERITE		Rues du Coq, Haut-pré, et rue Dehin.
17/09/2018	21/12/2018	<p><u>Ouverture de la voirie pour raccorder un immeuble au gaz.</u></p> <p>Pour le compte de : Ville de Liège</p> <p><u>Du lundi 08 octobre au vendredi 21 décembre 2018.</u></p> <p><u>Phase 3</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Pose de conduite de gaz et raccordements particuliers, rue Haut-pré (depuis la rue Henri Baron) et rue Dehin côté pair, avec traversée par demi-chaussée rue en Bois. A partir du 02 octobre 2018, raccordements électriques des particuliers rue du coq côté impair.
<input type="checkbox"/> Nouveau	<input checked="" type="checkbox"/> Prolongé	

- *Dans la rue Dehin et le virage du Haut-Pré, la circulation véhiculaire est maintenue dans les deux sens et au besoin, le passage alterné des véhicules sera réglé par signaux routiers voire feux tricolores de chantier.*
 - *Le tronçon de la rue du Haut-Pré compris entre la rue Joseph Dumoulin et de la rue Dehin sera mis en voie sans issue et double sens de circulation.*
 - *La vitesse est limitée à 30 km/h*
-